

Bureau du 16 octobre 2017
Compte rendu de séance

Présents :

Mrs Michel ROCHET, Jean Charles KOEHREN, Henri OGIER, Alain BIGUEUR, Philippe BROCHET, Etienne ROUGEAUX, Bernard FRAIZIER, Henri ALIXANT.

Mmes Virginie PATE, Christine GUYOT.

Excusés : Jean THERY.

Absents :

Pour avis technique : Rémi GAUTHIER,

1- Prochain Conseil communautaire

Le bureau prend connaissance de l'ordre du jour prévisionnel du Conseil communautaire du 6 novembre prochain.

Dans les nouveautés, il sera notamment proposé l'adhésion au GIP Territoires Numériques pour la dématérialisation des marchés publics qui va devenir obligatoire en octobre 2018 pour les marchés de plus de 25 000€. Il sera également proposé l'adhésion à Zeendoc pour la gestion dématérialisée des courriers.

Pour pallier à ces 2 nouveaux services, il est proposé de ne pas renouveler l'adhésion à SVP à compter du 1^{er} janvier 2018 qui n'apporte pas de plus-value réelle.

Il peut être gênant de ne pas avoir de réponse juridique écrite. Ceci étant, l'engagement écrit SVP n'a aucune valeur réglementaire.

En tourisme, il sera proposé de passer un groupement de commande sur la création d'une voie verte sur la voie Grévy. Lors de la commission tourisme du 10 octobre, le prolongement de la piste cyclable entre Mont sous Vaudrey jusqu'à l'Eurovéloroute et à la voie Unesco a été évoqué.

Un recours gracieux au PLUI va recevoir une suite favorable dans la mesure elle est relative à une erreur matérielle (trame verger trop large) reconnue comme telle par l'Etat, et qu'un permis a été délivré sur cette même parcelle. Une délibération rectificative sera ainsi proposée

Le rapport du président relatif aux DSP Eau et Assainissement sera présenté. Un chiffrage d'un service en régie sera également présenté en comparatif.

2- Information boulodrome

Une rencontre a eu lieu avec le comité départemental de pétanque fin septembre. Compte tenu des coûts générés par l'équipement, les participants à la réunion ont entendus les arguments des élus dans un contexte budgétaire contraint. Il a été proposé au comité départemental d'acquérir l'infrastructure en son nom, au tarif d'évaluation par les domaines.

Une nouvelle rencontre est prévue le 2 novembre prochain.

Le bureau est informé que le Président du SIVOM du Val d'Amour a proposé de reprendre la gestion de l'infrastructure ou son achat pour y développer d'autres activités sportives.

Il est rappelé que le comité départemental de pétanque en tant que locataire est prioritaire sur l'acquisition.

Avant d'aller plus loin, il est aujourd'hui nécessaire :

- de clarifier un point relatif aux impôts locaux ;
- d'informer et recueillir l'avis du conseil communautaire.

Si cette vente se conclut, l'objectif premier de l'opération serait atteint, à savoir d'amener une activité nouvelle sans surcoût pour la collectivité.

Le bureau estime que la réflexion devrait être poursuivie sur d'autres bâtiments intercommunaux.

3- Droit Individuel à la Formation des élus

Chaque collectivité a reçu une information sur les possibilités de formation dans le cadre du DIF. 20 h sont prises en charge pour chaque élu.

Les élus seront interrogés sur leurs souhaits de formation afin de voir lesquelles pourraient être réalisées sur site à la CCVA.

4- Subvention méta Jura

Monsieur Campy a écrit un livre sur les terroirs jurassiens. Le bureau valide à l'unanimité une subvention de 300€ pour l'édition de « Terroirs viticoles du Jura, géologie et paysages ».

5- Calendrier budgétaire

Le bureau prend connaissance du calendrier budgétaire. Il faudra être vigilant à réduire un peu le fonctionnement pour répondre aux objectifs de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du budget.

6- Contractualisation avec la région Bourgogne Franche Comté

Le bureau valide l'inscription de 2 types de projets dans el cadre de la future contractualisation avec la région Bourgogne Franche Comté

- L'aménagement de la voie Grévy
- La création d'accueils de Loisirs attenants aux groupes scolaires.

7- Divers

- Agence d'ingénierie départementale : le département envisage de créer une agence d'ingénierie départementale. Le bureau s'interroge sur le bien-fondé d'une telle proposition dans un contexte où il existe déjà de nombreuses réponses. Il faut attendre avant de s'engager sur une éventuelle adhésion afin d'y voir plus clair
- Non valeurs : Il faudra passer des admissions en non-valeur lors du dernier conseil communautaire de l'année.

- Dernier conseil communautaire de l'année : Le dernier conseil communautaire de l'année aura lieu le 18 décembre 2017. La Mairie de Villers Farlay sera sollicitée.
- Cantine de Mont sous Vaudrey : Le bureau est informé d'un souci rencontré à la cantine à Mont sous Vaudrey. Il y a un sur effectif conséquent qui nécessite 3 services et reste ingérable en l'état. Nous avons sollicité le Département pour faire déjeuner une vingtaine d'enfants à la cantine du collège, et sommes dans l'attente d'une réponse.
- DETR : 360 dossiers ont été déposés pour 84 millions d'euros d'investissement. L'Aide de l'Etat aux collectivités est d'un peu plus de 14 millions d'euros tout confondu en 2017 (DETR, FSIL et contrat de ruralité). Les dossiers 2018 devront être déposés pour le 19 janvier en sous-préfecture. Il est important d'informer les services de la Préfecture des éventuelles moins-values sur les appels d'offres.

La séance est levée à 20h30

Le Président

Michel ROCHET